



PROGRAMME DE FORMATION

Bail commercial - Bail professionnel - Bail de droit commun

ORGANISATION

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Mixte

CONTENU PEDAGOGIQUE



PUBLIC VISE

Responsable et collaborateur ayant un bail commercial, professionnel ou civil à établir



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les types de baux commerciaux, professionnels ou droit commun et leurs caractéristiques
- Comprendre les enjeux du choix du bail et de la rédaction de certaines clauses
- Maîtriser les obligations en matière de baux commerciaux et professionnels et assurer un suivi



DESCRIPTION

Accueil et recueil des attentes

Le cadre juridique général du bail commercial

- Le champs d'application du statut
- Les conditions d'application
- Les baux dérogatoires
- Les convention d'occupation précaire
- Les baux professionnels
- Les baux civils

La vie du bail

- Les annexes obligatoires
- L'état des lieux
- Le loyer
- Les révisions et indexations
- Les charges locatives
- Les réparations



Cession et sous-location

- L'adjonction d'activités connexes ou modifications
- La cession
- La sous location

La fin du bail

- Les congés
- Le droit au renouvellement
- L'indemnité d'éviction

La rédaction des baux

- Bail commercial clauses courantes
- Bail commercial clauses spécifiques
- Bail professionnel
- Bail civil

Synthèse et bilan de la formation



PREREQUIS

Aucun pré-requis

Matériel nécessaire pour les formations à distance :

- Avoir un ordinateur équipé d'une carte son, d'un micro fonctionnel et d'une webcam
- Avoir un accès internet avec un débit permettant la connexion à la classe virtuelle
- Il est recommandé d'utiliser le navigateur Google Chrome

Pour toute question ou demande d'assistance, vous pouvez nous contacter à formation@scet.fr.



MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques et mises en situation

Supports pédagogiques

Le support de formation sera transmis, en format numérique, à chaque stagiaire.



MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

En amont de la formation

- Recueil des attentes des stagiaires afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...)
- Auto-positionnement des stagiaires afin d'évaluer le niveau de départ

Tout au long de la formation

- Évaluation des acquis en fonction des objectifs visés avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...

A la fin de la formation

- Auto-positionnement des stagiaires afin de mesurer l'acquisition des compétences
- Questionnaire de satisfaction en ligne